

Si vous ne visualisez pas correctement ce courriel, [cliquez ici](#)



Fédération du Territoire de Belfort pour la  
Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Lettre d'information

**cartedepeche.fr**

L'info pêche de *ma fédération*

Mai 2024 - N° 98

## Filière pisciculture dans le département



Dans le cadre de la relance de la filière pisciculture sur le département, une visite de l'écloserie Courtot à Vellescot a eu lieu le mercredi 22 mai, en présence de Monsieur le Préfet, des services de l'Etat, du Président du Département, du Président de la CCST, et des représentants de notre fédération.

Entreprise familiale née en 1989, cette pisciculture est la seule de toute la Franche-Comté à produire ses propres alevins de carpes et de brochets dans son écloserie.



Nous profitons de cet article pour vous présenter la seule pisciculture gérée par une AAPPMA dans notre département, celle de Giromagny "La Truite de Montagne".

Inauguré en 1971, le bassin "Paul Girardey" se situe à la confluence de La Louvière et de La Rosemontoise à Vescemont. A cette époque, la pisciculture ne comptait qu'un seul bassin et un petit local ; ce n'est que quelques années plus tard que trois autres bassins et des bâtiments viennent compléter le site tel que nous le connaissons actuellement.

Son but étant d'amener les truitelles fario et arc-en-ciel, achetées en novembre, à la taille réglementaire pour l'alevinage de mars de l'année suivante.

Le temps consacré aux diverses actions liées à la gestion de la pisciculture est d'environ 1600 heures par an, que ce soit en alevinage, entretien, nourrissage,... Nous tenons à féliciter les bénévoles impliqués dans le fonctionnement de celle-ci.

Bilan saison 2023/2024 :

- En novembre 2023, 600 kg de fario pour 2400 pièces et 300 kg d'arc-en-ciel pour 1305 pièces ont été reçus ;
- En mars 2024, 900 kg de fario pour 2000 pièces et 550 kg d'arc-en-ciel pour 1170 pièces ont été pêchés pour être alevinés ; une perte de 535 pièces a pu être constatée, due en grande partie aux hérons. Pour mémoire, la perte de la saison 2022/2023 était de 1018 pièces pour un montant d'environ 3200€.

Il y a eu de meilleures années, qui permettaient d'empoissonner les lots de l'AAPPMA, de vendre du poisson et même de dégager des bénéfices. A l'heure actuelle, l'effet s'est inversé ; l'alevinage est réduit, et une perte financière est même constatée.

PHOTOS

## Assemblée Générale de l'ARP BFC





Cette année, l'assemblée générale de l'Association Régionale de Pêche Bourgogne Franche-Comté s'est déroulée le 4 mai dernier, à Magny-Cours dans la Nièvre.

Sur les 8 fédérations départementales, seule celle du Jura ne pouvait être présente.

Les bilans moral et financier ont été présentés, suivi par un tour de table pour faire le point sur divers sujets comme par exemple nos relations avec les agences de l'eau, l'avancement du dossier PRE (voir article publiant dans le bulletin de mars dernier) ou encore les missions des gardes-pêche.

Il est à noter que la prochaine AG se fera en Saône-et-Loire en mai 2025.

---

## Formation des nouveaux Gardes-Pêche



Une session de formation des nouveaux gardes-pêche particuliers est actuellement en cours.

Cette formation se déroule sur 2 journées complètes, au siège de la fédération de pêche.

Samedi 25 mai avait lieu cette première journée ; notre responsable surveillance a pu accueillir 8 stagiaires émanant des AAPPMA du département. Une fois la validation des modules abordés pendant ces deux jours, ces futurs gardes-pêche pourront constituer leur dossier afin d'obtenir leur agrément par la Préfecture du Territoire de Belfort.

Seconde journée programmée le samedi 1er juin.



### Dans nos AAPPMA

De nombreuses animations se sont déroulées durant le mois dans nos AAPPMA. Pour en savoir plus, cliquez [ICI](#)



## Fresque XXL

Une jolie fresque à l'initiative de l'Amicale des habitants de Larivière et environs. Sa création a été confiée à la graffeuse Katka, présidente par ailleurs de l'association Belfort Street Art. La fresque a été inaugurée en septembre 2023. Ces photos ont été prises dans la commune de Larivière, près de l'écopoint. Un petit clin d'oeil entre autre pour les pêcheurs. EN SAVOIR PLUS...



## A venir...

C'est la période où les animations sont les plus nombreuses... Pour ne manquer aucun des évènements proposés par nos AAPPMA, cliquez ICI.

Fédération du Territoire de Belfort pour la Pêche et  
la Protection du Milieu Aquatique

3 bis, Rue d'Alsace 90150 FOUSSEMAGNE  
Tél. : 03.84.23.39.49

 <http://territoiredebelfort.federationpeche.fr>  
 [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

[Voir les mentions légales.](#) Pour vous retirer de cette liste d'envoi, [Suivez ce lien.](#)